

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

De la commune **BARBAZAN**Séance du **17 octobre 2013**

Nombre de conseillers

- en exercice	10
- présents	9
- votants	9
- absents	1
- exclus	0

L'an deux mille treize, le 17 octobre à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GALY Henri, Maire.

Etaient présents : MM.

Mmes BOLEA Maryse, NOE liliane, STRADERE Michelle, Mrs BRUNA Roger, BOURELY Marcel, SIBRA Gérard, MAURETTE Bernard, DELORT Thierry
Absent excusé : Mme LOMBARD Françoise procuration à Roger BRUNA

Date de convocation :

11 octobre 2013

Date d'affichage :

M. STRADERE Michèle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

ACCEPTATION ET
REEVALUATION BAIL
BUREAUX DE LA
GENDARMERIE.
PREMIERE PERIODE
TRIENNALE.

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'avenant au bail du 21 juin 2005 (effet au 1er août 2004) dressé par la région de gendarmerie de Midi-Pyrénées, groupement de la Haute-Garonne. Il a été estimé par la Direction régionale des finances publiques de Midi-Pyrénées et du département de la Haute-Garonne.

Après avis des domaines et proposition de groupement de gendarmerie de Toulouse donc lecture est faite, il est proposé un renouvellement de bail pour 9 ans, à compter du 1er août 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de fixer le tarif du loyer à 11 275.53€/an,
- d'autoriser le maire à signer l'avenant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

SOUS-PREFECTURE

21 OCT. 2013

SAINT-GAUDENS

Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous Préfecture de Saint-Gaudens le 18
octobre 2013 et publication ou
notification du



Le Maire,

[Signature]
Signature